

# CHARTRE DE PARTICIPATION

JNAC 2018

## Conditions de participation / enseignants

Cette année, les conditions de participation changent à la fois pour des raisons budgétaires mais également afin de nous assurer de la motivation et de l'engagement des participants dans le projet. Merci d'en prendre connaissance avant de vous inscrire à la 3ème édition de la JNAC.

### Participation financière

Une participation financière sera demandée à chaque classe participante à hauteur de **90,00€ hors secteur REP** et de **45,00€ pour les classes en secteur REP**.

Cette somme permet de participer au financement du Kit pédagogique (cartographie et maquette) et à la mobilisation des architectes dans les classes.

Une facture sera envoyée dans chaque école en mai 2019.

### Nombre de classes

Les inscriptions seront limitées à **50 classes** sur la région.

Ainsi nous serons attentifs à la répartition des classes sur le territoire, sous réserve de la disponibilité des architectes.

Dans le cas où plusieurs classes d'une même école souhaitent s'inscrire, nous limiterons le nombre à 2, sous réserve du projet EAC développé.

### Les engagements de chaque enseignant

#### *Au moment de l'inscription*

Présenter les motivations de participation à la JNAC et le projet pédagogique dans lequel la JNAC s'inscrit.

#### *Au moment de la rencontre/formation*

Participation obligatoire à la demi-journée de rencontre entre enseignants et architectes.

Référez-vous au calendrier en page 2.

Toute absence non justifiée pourra entraîner l'annulation de la participation à la JNAC 2018.2019.

#### *Pendant la JNAC*

> L'enseignant s'engage à **respecter le cadre de projet énoncé** par l'ardep.

> L'enseignant s'engage à travailler avec ses élèves avant la 1ère séance avec l'architecte afin d'initier la représentation cartographique du lieu étudié, entre les séances 1 et 2 et éventuellement après la séance 2 si cela s'avère nécessaire pour achever les maquettes.

#### *Après la JNAC*

> Il sera demandé **une trace du travail de cartographie et de chaque maquette** via l'envoi d'une photo de la cartographie complétée, photo de chaque maquettes réalisées.

> L'enseignant s'engage à **participer à l'exposition** de fin de projet. *[la venue de la classe à l'exposition n'est pas obligatoire mais il sera demandé de faciliter l'acheminement de la maquette et cartographie]*

> Envoi d'un **bilan** à la fin du projet *[cf questionnaire communiqué par l'ardep]*

## Calendrier

**Date limite d'inscription** : 16 janvier 2019 à minuit

Une confirmation de participation envoyée aux enseignants par mail le 23 janvier 2019

### Rencontres formation

«conférence introductive» le mardi 29 janvier à 19h à l'ensa Nantes

formation 44 : le mercredi 30 janvier de 14h à 18h [ensa nantes]

Plusieurs groupes seront convoqués à des heures différentes selon un planning communiqué ultérieurement par l'ardepa.

formation 49 : le lundi 4 février de 17h à 18h30 [MATP d'Angers, à confirmer]

formation 53 : le mardi 5 février de 17h à 18h30 [lieu à définir selon les écoles participantes]

formation 72 : le mercredi 6 février de 14h30 à 17h [CAUE du Mans, à confirmer]

formation 85 : le jeudi 7 février de 17h à 18h30 [CAUE de la Roche sur Yon, à confirmer]

**JNAC** : entre le 25 février et le 5 avril 2019

Deux demi-journées sont à planifier avec l'architecte pendant cette période. *[les dates seront communiquées à l'ardepa]*

L'enseignant devra consacrer du temps au projet avant la première séance avec l'architecte et entre les séances 1 et 2.

**Remise des cartographies et des maquettes** à l'ardepa : le lundi 13 et mardi 14 mai [planning envoyé un peu avant par mail]

### Exposition

Vernissage de l'exposition : le samedi 25 mai 2019 à 11h

Lieu : Galerie Loire à l'école d'architecture de Nantes,

6 quai François Mitterrand - 44200 Nantes

Des visites de l'exposition et de l'école d'architecture seront organisées gratuitement par l'ardepa selon un planning envoyé aux enseignants par mail.

Fin exposition à Nantes : dimanche 23 juin 2019

D'autres expositions sont susceptibles d'être organisées dans d'autres villes mais les lieux et dates ne sont pas encore définis.

**Bilan** : à partir du 24 juin 2019, un questionnaire sera envoyé par mail aux enseignants.

Je certifie avoir pris connaissance de la charte de participation à la JNAC et m'engage à en respecter les termes.

**Nom, prénom**

**Date**

**Signature**

### L'ardepa

ensa Nantes, 6 quai François Mitterrand

44200 Nantes

02.40.59.04.59

lardepa@gmail.com

[www.lardepa.com](http://www.lardepa.com)